

Veillez fournir les détails ci- après sur l'origines du présent rapport

Partie contractante	Comores
<b>Correspondant national</b>	
Nom complet de l'institution :	Direction Général de l'environnement
Nom et titre de l'administrateur Responsable :	Ahamada Mohamed Said Point Focal National CDB
Adresse :	Chef de service Aménagement du territoire et pollution B.P. 914 Moroni Comores
Téléphone :	269 (73 62 22)
Fax :	269 (73 62 22)
Courrier électronique :	Mdossar @ sntp ;km /pnud G32 @sntp.km
<b>Administrateur responsable du rapport national ( si différent du premier)</b>	
Nom et titre de l'administrateur responsable :	Ahamada Mohamed Said
Adresse :	
Téléphone :	
Fax	
Courrier électronique	
<b>SIGNATURE</b>	
Signature de l'administration chargé de la soumissions du rapport national	<b>A.M.S</b> point focal national
Date de soumission :	10.10.2000

Veillez donner des informations sommaires sur le processus par lequel ce rapport a été préparé, y compris les types d'intervenants qui ont participé activement à la préparation du présent rapport ainsi que le matériel utilisé à cette occasion.

Avec l'appui de la Direction Général de l'Environnement en collaboration avec le service des forêts et du Centre National de Développement et de la Recherches Scientifique ce travail est le résultat d'une équipe pluridisciplinaire et intersectoriel (géographe, agronome, forestier , biologiste, aménagiste)

Ce rapport à été également élaboré grâce à des consultations nationales qui ont été menées dans différents Institutions Nationales plus ou mois impliqués dans la protection, gestion et recherche dans le domaine de la diversité biologique des forêts.

L'équipe qui a été impliqué dans l'élaboration de ce rapport à beaucoup consulté plusieurs rapports sur le thème ce qui à permis de voir qu'il existe très peu d'études et d'information dans le domaines.

Ce sujet est peu étudié néamoin des réflexions sont cours, car sensibilisé par l'opinion international. Mais l'absence des moyens financier, matériel et humains spécialisés reste un grand handicap

## Article 8h Espèces exotiques

1. Quel niveau de priorité votre pays accorde-t-il à la mise en œuvre de cet article et aux décisions associées ?			
a) Elevé	X	b) Moyen	c) faible
2. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations et les recommandations émises ?			
a) Bonnes	b) Suffisantes	c) limitées	d) très limitées
			X

3. Votre pays a-t-il identifié les espèces exotiques introduites ?	
a) non	
b) seulement les principales espèces préoccupantes	X
c) un système complet détecte les introductions	
4. Votre pays a-t-il développé des politiques nationales pour traiter les problèmes de l'invasion par des espèces exotiques ?	
a) non	
b) oui - cela fait d'une stratégie nationale de biodiversité (veuillez préciser ci-dessous)	X
c) oui- il s'agit d'une stratégie distincte (veuillez préciser ci-dessous)	
5. Votre pays a-t-il évalué les risques que l'introduction de ces espèces exotiques présentent pour des écosystèmes, des habitats ou des espèces ?	
a) non	
b) seulement les principales espèces préoccupantes	X
c) la plupart des espèces exotiques ont été évaluées	
6. Votre pays a-t-il pris des mesures pour empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent des écosystèmes, des habitats ou des espèces ?	
a) non	En étude
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	

### Décision IV/I Rapport et recommandation de la troisième réunion de SBSTTA

7. Votre pays collabore-t-il à l'établissement de projets aux niveaux national, régional, sous-régional et international pour traiter la question des exotiques ?	
a) peu de mesures ou aucun	
b) pour parler en cours sur des projets potentiels	X
c) développement actif de nouveaux projets	

8 Votre plan d'action/stratégie national couvre-t-il la question des espèces exotiques ?	
a) non	
b) oui- dans une faible mesure	
c) oui- dans une grande mesure	X

#### Etudes de cas

9 Votre pays a - ils soumis des études de cas sur la prévention de l'introduction, du contrôle, et de l'éradication des espèces exotiques menaçantes pour les écosystèmes, les habitats, et les espèces conformément à l'appel lancé lors de la quatrième réunion de SBSTTA ?	
a) non – veuillez indiquer si c'est par manque d'études de cas ou pour d'autres raisons	X
b) oui- veuillez indiquer vos opinions sur l'utilité de la préparation de ces études de cas dans le but de développer une meilleure compréhension biologique du problème, ou une meilleure gestion des réactions	
10. De combien d'études de cas votre pays dispose t - il afin d'avoir une meilleure compréhension de la question des espèces exotiques.	
a) aucune	X
b) 1 – 2 compréhension limitée	
c) 2 nombreuses informations disponibles	

#### Problèmes transfrontaliers

11. Est – ce que les espèces exotiques envahissantes de votre pays posent également des problèmes aux pays avoisinants ou similaires en matières de biogéographie ?	
a) donné inconnue	X
b) aucune	
c) quelques - unes - mais en générales, le problème des espèces exotiques envahissantes est spécifique	
d) un certain nombre - Généralement, nous partageons ces problèmes avec d'autres pays	
12. Votre pays collabore t - il au développement de politiques générales et de programmes au niveau régional, sous -régional, ou international afin d'harmoniser les mesures de prévention et de contrôle des espèces exotiques envahissantes ?	
a) peu ou pas du tout	
b) discussions sur une collaboration éventuelle en cours	En études avec les îles du SW.Ocean

	indien
c) développement d'approches communes pour un nombre limité d'espèces	
d) approche et stratégie cohérentes pour tous les problèmes communs	

#### AUTRES COMMENTAIRES

Jusqu'à présent très peu de recherches scientifiques ont été réalisées sur les espèces exotiques. Les quelques espèces connues ont été introduites en agriculture ce qui affecte beaucoup les forêts naturelles. Parmi les quelques espèces connues : le lantana Camara, goyavier rouge). Pour faire face à cette carence et insuffisance de données, la Direction Générale de l'Environnement en collaboration avec le Centre National de Développement et de Recherche Scientifique (CNDRS) et le service forestier sont en train de mener des recherches d'identification des espèces et réfléchir sur l'élaboration d'une politique Nationale pour traiter le problème d'intervention des espèces exotiques. Des contacts sont également pris avec les îles de la région pour voir comment le problème peut être traité communément.

Actuellement il n'existe aucune politique ni législation spécifique sur les espèces exotiques. Néanmoins le problème a été largement abordé dans la stratégie sur la Diversité Biologique. Le pays est en train d'élaborer un projet de loi sur les végétaux, il inclut certaines dispositions qui permettent d'empêcher l'introduction des végétaux qui menacent l'équilibre écologique du milieu.